

L'Abeille Périgordine

MAGAZINE



Été 2024

TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS DES APICULTEURS DE DORDOGNE

L'Abeille Périgordine

Sommaire



4. Dossier « Lutte contre le frelon asiatique »
Le registre d'élevage

11. Assemblée Générale

14. Situation alarmante de la filière apicole
française

15. Travaux et embellissements au Rucher
école



16. Formations au Rucher école

17. Formation des agents de l'administration
pénitentiaire

18. Remise des ruches par la Tutélaire

19. I.U.T de Périgueux

20. Retour 30 ans en arrière avec
Antoine PERUCH



22. La fête de l'Arbre et de la Forêt

23. L'Abeille Périgordine à Jardiland

24. Foire de Bergerac

25. Hommage à Raymond SEGUREL

26. Rencontre en pays ribéraquois

28. Bibliothèque

29. Recette « Saucisson au chocolat »

30. Prêt de matériel - Vu sur le net

31. Petites annonces

32. Revue de presse

35. Agenda 2024



Trimestriel d'informations des Apiculteurs de Dordogne



FONDATEURS

› Henri BALMES, Guy HENRY

DIRECTEUR DE PUBLICATION

› Nicolas BREME

ADMINISTRATION-ROUTAGE

› Bernard LALOT,

185 allée de la Couture

24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

06 24 71 57 56

› Edith BOURDIAL

06 86 30 45 03

secretariatabeilleperigordine@gmail.com

Site internet : www.abeille-perigordine.fr

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS

› Annie AMELIN,

158, allée de la Couture

24660 NOTRE-DAME DE SANILHAC

abeilleperigordinetrelissac@gmail.com

RÉALISATION, IMPRESSION

› idGraphic / Thierry JARDEL

3 rue du 4 septembre

24290 MONTIGNAC-LASCAUX

Impression sur papier Condat PEFC
(PEFC : gestion durable des forêts dans le monde)



RÉDACTION DE CE BULLETIN

RÉDACTRICE EN CHEF

› Edith BOURDIAL

COMITÉ DE RÉDACTION :

› Edith BOURDIAL, Nicolas BREME,
Anne ROUSSEAU, Martine JOUBERT,
Bernard LALOT, Elisabeth BERNARD

PHOTOS :

› Francis ACQUAERT, Nicolas BREME,
Edith BOURDIAL, Martine JOUBERT,
Bernard LALOT, Jacques LAUGENIE,
Freepik

Pour nous envoyer vos articles et photos
à paraître :

revueabeilleperigordine@gmail.com

COMMISSION PARITAIRE

DES PUBLICATIONS ET AGENCES DE PRESSE :

N° 0426G87904 N° 129

JUIN 2024

ABONNEMENT ANNUEL : 25 €

(Compris dans l'adhésion)

PRIX AU NUMÉRO : 7 €



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'assemblée générale de l'Abeille Périgordine s'est tenue sous le signe de l'engagement et de la coopération, réunissant une multitude d'acteurs clés. Avec la présence distinguée de Christian PONS, Président de l'Union Nationale de l'Apiculture Française, des élus nationaux et départementaux ainsi que de nombreux adhérents passionnés.

La lutte contre le frelon asiatique a été au cœur des débats. Cet événement témoigne de l'importance cruciale de protéger nos abeilles, essentielles à notre écosystème et de l'unité nécessaire pour relever ce défi majeur.

Edith Bourdial

REPAS CONVIVIAL

Samedi 7 Septembre
12h - La Gavanie

Apéritif et repas : 15 €

Inscription et réservation auprès de **Annie AMELIN**
abeilleperigordinetrelissac@gmail.com



Pour envoyer vos textes et photos à paraître dans le prochain magazine :

Par e-mail à :
anne.annerousseau@wanadoo.fr

Par courrier postal à :
Anne Rousseau
50, rue Pierre Brantôme
24000 PÉRIGUEUX

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



**LE KIT
DANS
VOTRE
MAIRIE !**

**Abeilles & Cie
PROTÉGEONS-LES !**



- ☒ 1 sachet de graines de fleurs mellifères
- ☒ 1 piège sélectif pour le frelon asiatique
- ☒ 1 guide d'utilisation et de sensibilisation



**Semez des fleurs et capturez
le frelon asiatique !**



Pour plus d'informations, retrouvez la
page internet du Grand Périgueux.



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

LE GRAND PÉRIGUEUX

Ce message a été présenté lors de l'assemblée générale de l'Abeille Périgordine le 4 mai 2024 par Madame Gisèle CHASTANET, 1^{ère} adjointe à la mairie de MANZAC sur VERN, représentant : Monsieur Yannick ROLLAND, Maire de MANZAC sur VERN et Conseiller délégué en charge de la biodiversité au Grand Périgueux, empêché.

Bernard LALOT, Vice-président de l'Abeille Périgordine a rencontré Madame Rose-Marie GENOUILLET, directrice climat transition écologique au Grand Périgueux, et, Monsieur Yannick ROLLAND, maire de MANZAC sur VERN, conseiller délégué en charge de la biodiversité au Grand Périgueux. A l'issue de cette rencontre, le Grand Périgueux a publié le 26 avril 2024 le message sous la rubrique.

ENVIRONNEMENT, INSTITUTION

« Un kit pour lutter contre les frelons asiatiques »

Vous habitez sur le Grand Périgueux ?

Pour préserver la survie des abeilles et lutter contre l'invasion du frelon asiatique, **un kit « Abeilles & Cie : protégeons-les ! »** est proposé par l'agglomération soit 43 communes.

A partir du 2 mai 2024, vous pouvez vous rapprocher de votre commune pour obtenir ce kit. Les habitants du Grand Périgueux peuvent obtenir un kit en mairie.

« Abeilles & Cie : protégeons-les ! » comprenant :

- **Un sachet de graines mellifères**

locales (plantes produisant du nectar et du pollen en grande quantité) à travers la campagne de sensibilisation Fleurs pour les abeilles menée par l'Observatoire Français d'Apidologie (OFA).

- **un piège sélectif** pour lutter contre l'invasion du frelon asiatique.

- **un dépliant des bonnes pratiques pour le jardin et le piège.**

Le Grand Périgueux mène une démarche de valorisation des pollinisateurs à échelle des 43 communes, en 2 étapes et sur 3 années :

La 1^{ère} phase, en mai 2024 avec la distribution des kits.

- Réalisés, livrés et financés par le **Grand Périgueux**, les kits vont permettre à **4300 foyers** de se mobiliser pour les pollinisateurs.

- Des sachets pour préserver la survie des abeilles : planter du souci, de la bourrache, des coquelicots, du bleuet et bien d'autres encore, le sachet couvre 10 m² avec des graines locales et provient de la campagne de sensibilisation fleurs pour les abeilles de l'**association Observatoire Français d'Apidologie**.

L'**association Observatoire Français d'Apidologie**, engagée dans la survie des abeilles, propose une formation professionnelle d'apiculture responsable, possède un laboratoire de recherche pour lutter contre les maladies et agit à travers la sensibilisation avec ses deux campagnes : Fleurs pour les abeilles et l'Ecole des abeilles.

Des pièges pour lutter contre les frelons asiatiques

- **4100 pièges sélectifs à frelons asiatiques**, fabriqués dans le Jura en plastique recyclé, il est l'un des plus sélectifs du marché. Le Grand Périgueux a donc fait le choix d'une quantité plus réduite pour une qualité optimale.

- **Des dépliant**s afin de sensibiliser à l'utilisation du piège et rappeler l'importance de la pollinisation, 4300 dépliant

constituent les kits. Non plastifiés, en papiers labélisés PEFC et imprim'vert, les dépliant

sont eux aussi pensés en cohérence avec l'action. Le kit sera disponible lors de la distribution des sacs jaunes les 17 et 18 mai. Le nombre est limité.

La 2^{ème} phase en 2025 et 2026

- En 2025 et 2026, des **référents frelons asiatiques** seront désignés dans chaque commune.

- Ils seront indiqués sur le site du Muséum National d'Histoire Naturelle. Permettront d'engager les destructions des nids.

- Une fois formés, ces référents pourront ensuite participer à la destruction des nids de frelons asiatiques.



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Périgueux, le 18 mars 2024



Germinal PEIRO

Docteur Jean-Yves GAUCHOT

Président du Conseil départemental
de la Dordogne

Président APIDOR

N/Réf : GP/LF/SRJ – 2024 – 5
Objet : Protection des abeilles et des pollinisateurs ;
piégeage du frelon asiatique et signalement des nids de
frelons à des fins de destruction

Madame la Maire,
Monsieur le Maire,

APIDOR est une structure qui regroupe les deux syndicats apicoles du département (L'Abeille Périgordine et Le Rucher du Périgord), représentant quelque 1 200 adhérents, et le Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Dordogne (GDSA 24).

Pour faire face au fléau que représente le frelon asiatique sur l'ensemble des colonies d'abeilles du département et mener une politique active de protection des abeilles et des pollinisateurs, APIDOR - sous l'impulsion de ses adhérents - a signé une convention pour la mise en place d'une plateforme interactive de lutte contre le frelon asiatique (BEES FOR LIFE).

Le lancement et le financement de cette plateforme ont été pris en charge au moyen d'une subvention attribuée par le Conseil départemental à APIDOR.

L'objectif est de progressivement organiser sur le territoire du département la lutte contre le frelon asiatique, déclaré insecte nuisible dans toute l'Europe et dont la prolifération a été en nette recrudescence pendant l'automne 2023.

Vous menez déjà des actions de lutte contre cet envahisseur (distribution de pièges, prise en charge de la destruction des nids). Pour être plus efficace dans cette lutte, il faut chercher à couvrir un territoire le plus large possible, détecter au printemps les nids primaires et coordonner les messages de piégeages de printemps en cohérence avec le plan national « frelon » qui, malheureusement, n'apporte aucune aide financière.

Dans cet objectif, APIDOR souhaite faire adhérer le plus grand nombre de communes à cette plateforme. Pour ce faire, il convient de :

- mettre en place le lien internet BEES FOR LIFE sur votre site internet : www.beeforlife.fr ;
- proposer un référent de la commune qui aura une activité de surveillance et de bon fonctionnement de la plateforme (un apiculteur de votre commune ou un employé municipal par exemple) ;
- partager la liste des désinsectiseurs que vous utilisez (en les informant du projet) ;
- communiquer sur l'existence de cette politique de protection votre site, publier sur vos revues communales, sur Facebook ou autre.

BEES FOR LIFE et APIDOR organiseront, grâce au soutien du Conseil départemental, une prise en main de l'outil avec les référents des communes et contacteront les désinsectiseurs pour les solliciter et, si besoin, les évaluer sur la connaissance du guide des bonnes pratiques et de la convention annuelle.

BEES FOR LIFE pourra leur donner, entre autres, l'accès à leur espace personnalisé et au module de remise d'offres pour la destruction des nids. Les désinsectiseurs contribuent déjà via un abonnement annuel à la gestion de la plateforme.

Ces éléments réunis nous permettent ensemble d'être prêts pour la saison à venir et de mener collectivement cette action de protection.

En 2023, la mise en place est prise en charge par APIDOR, grâce à la subvention du Conseil départemental.

M. Lionel Willaert de BEES FOR LIFE sera la personne qui prendra contact avec vous, si vous décidez de nous rejoindre dans cette action (lionel.willaert@beesforlife.fr ; apidor.frelons@gmail.com).

En vous remerciant par avance pour votre engagement dans le renforcement de la lutte contre le frelon asiatique, nous vous prions de croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Cordialement

Germinal PEIRO
Président du Conseil départemental

Dr Jean-Yves GAUCHOT
Président APIDOR

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Madame Edith BOURDIAL
Présidente

L'Abeille Périgordine
10, chemin des abeilles
La Gavinie
24750 TRELISSAC

Périgueux, le 12 avril 2024

MARIE-CLAUDE
VARAILLAS

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

VICE-PRESIDENTE
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE
MEMBRE DE LA DELEGATION AU
DROIT DES FEMMES

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Madame la Présidente,

Dans le cadre de l'examen par le Sénat de la proposition de loi visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique, vous m'aviez interpellée sur l'urgence à soutenir et préserver la filière apicole. Alors que la France est le pays européen le plus touché par ce prédateur pour les abeilles, c'est aussi le pays où la réponse publique a manqué de cohérence, de moyens budgétaires et de coordination sur la question.

Pleinement mobilisée pour la préservation des abeilles et de notre biodiversité, j'ai voté pour ce texte adopté à l'unanimité jeudi 11 avril. Celui-ci prévoit un plan national de lutte contre le frelon asiatique, jusqu'à présent relégué aux collectivités territoriales, et le dote de moyens financiers. Le Sénat a également voulu garantir l'indemnisation des exploitants apicoles subissant les préjudices de ce fléau apparu il y a 20 ans en France et responsable de 20 % de la mortalité dans les ruchers.

J'espère que le gouvernement se saisira de cette occasion pour impulser une vraie politique de lutte contre les espèces invasives qui attaquent nos écosystèmes et nos productions agricoles. Une large politique qui pense cette lutte avec tous les moyens de la recherche et de l'innovation pour des actions concertées avec l'ensemble du monde agricole.

Soyez assurée de mon engagement à vos côtés, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sincères salutations.

Bien à vous !

Marie-Claude VARAILLAS

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 – 24000 PERIGUEUX
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

*
mc.varaillas@senat.fr - 06 33 36 06 85

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Vu sur le Net de Jade PEYRHIERAS de l'A.F.P.
diffusé sur France Bleu le 12 avril 2024

FRELON ASIATIQUE



Frelon asiatique fondatrice

Un plan de lutte national voté par le Sénat

Un plan national de lutte contre le frelon asiatique, cette espèce invasive "tueuse d'abeilles", a été voté ce jeudi par le Sénat. Il prévoit notamment la prise en charge de la destruction des nids, que les particuliers seront tenus de signaler, et des indemnités pour les apiculteurs victimes.

Le Sénat a voté ce jeudi l'instauration d'un plan national de lutte contre la prolifération des frelons asiatiques en France. **Ce prédateur des abeilles**, espèce invasive apparue il y a 20 ans en France, s'est largement répandu depuis. Il est responsable d'environ 20% de la mortalité dans les ruchers et représente une perte annuelle de 12 millions d'euros pour la filière apicole. Le texte doit désormais être transmis à l'Assemblée nationale.

Le frelon bouleverse les écosystèmes en s'attaquant aux abeilles pollinisatrices. C'est donc toute la chaîne alimentaire qui est impactée", a fait valoir ce vendredi sur France info Michel Masset, sénateur RDSE (composé de radicaux et radicaux de gauche), initiateur du texte. Cette espèce est *"une calamité apicole, un fléau pour la biodiversité et un facteur de risques insuffisamment pris en compte"*, s'est inquiété le rapporteur Jean-Yves Roux (également RDSE).

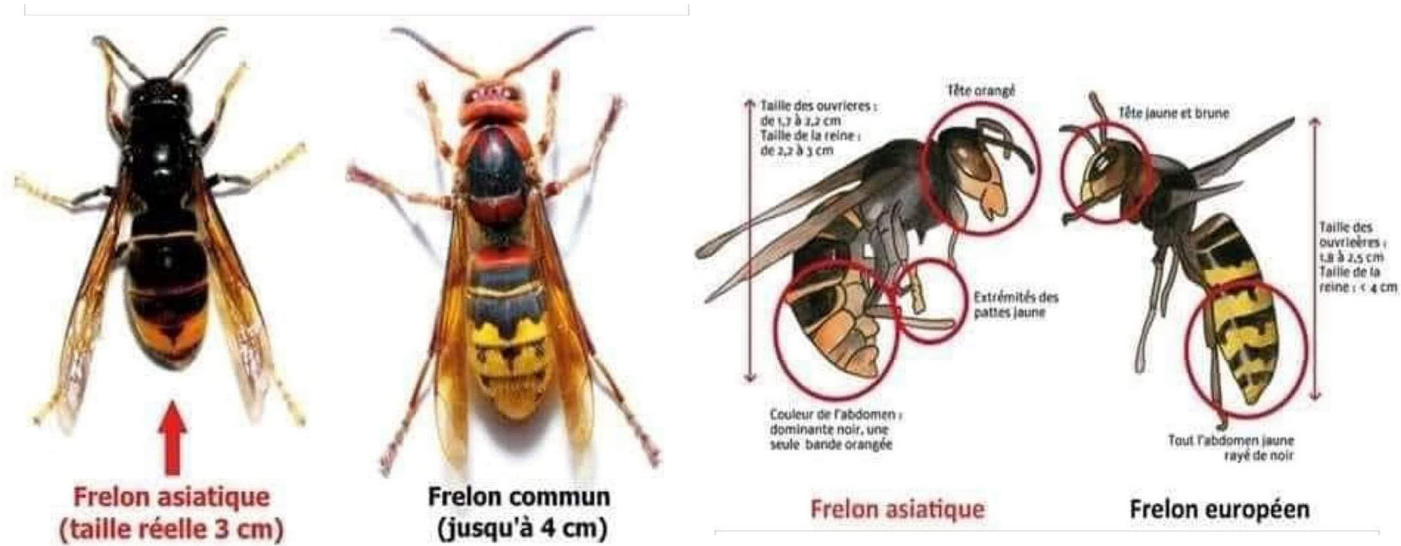
Le texte prévoit la création d'un plan national de lutte, alors que *"les collectivités comme les préfectures agissent aujourd'hui en ordre dispersé"*, souligne le texte. Concrètement, toute personne qui détecte la présence d'un nid de frelon sur son terrain **sera tenue de le signaler à la préfecture**, et cette dernière devra *"procéder à la destruction du nid"*. Jusqu'à présent, la destruction des nids restait généralement à la charge des particuliers, même si certaines collectivités locales prenaient en charge une partie des frais.

Le plan comprend également des **indicateurs de suivi de la prolifération** de l'espèce. Les départements seront ainsi classés en catégories en fonction de l'importance des dégâts causés par la présence des frelons asiatiques.

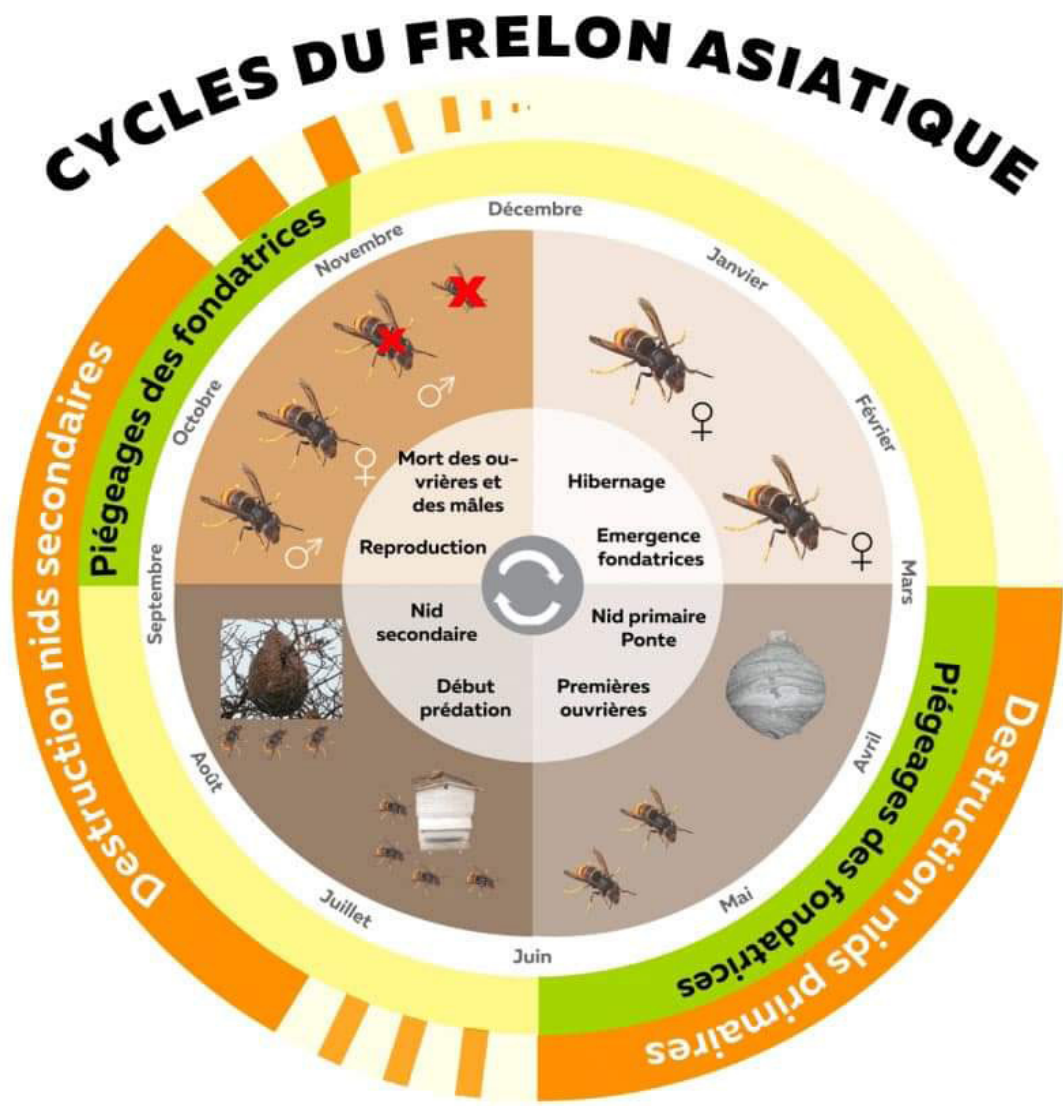
Le plan prévoit enfin **des indemnités pour les exploitants apicoles** en cas de dommages dus aux frelons asiatiques. *"Les pertes sont très lourdes. Il n'y a pas d'assurance"*, a souligné Michel Masset. Un fonds sera créé et les critères d'indemnisation seront précisés lors des prochains débats à l'Assemblée nationale. Une indemnisation *"indispensable à la fois au repeuplement des ruchers garants de la pollinisation des cultures et de la flore, mais également à la sécurisation du modèle économique de l'apiculture"*, pour ainsi *"défendre une filière française"*, note le texte.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

COMMENT RECONNAITRE LE FRELON ASIATIQUE ?



CYCLE DE REPRODUCTION DU FRELON ASIATIQUE



Si vous êtes apiculteur, professionnel ou amateur, et que vous donnez ou commercialisez vos produits de la ruche, la réglementation **impose de tenir un registre d'élevage apicole.**

Il permet de suivre l'évolution et l'état de vos colonies en notant de façon précise et rigoureuse les interventions effectuées au rucher. Il se remplit tout au long de la saison.

Sur internet, il est possible de trouver des registres payants ou gratuits.

Le registre se compose de :

- L'identification de l'entreprise,
 - Les ruchers,
 - Le mouvement des colonies,
 - La création des essaims,
 - Le suivi sanitaire et traitements
- + en annexe le Varroa
- Le nourrissage,
 - Les notes de l'apiculteur et de l'agent sanitaire,

- Chaque partie contient des tableaux et explications adaptées,
- Il peut être pertinent d'utiliser un registre d'élevage par rucher.
- En cas de visite d'un agent sanitaire, ce dernier laissera dans le registre un compte rendu en remplissant l'encart prévu à cet effet.

Un modèle de registre d'élevage sera disponible sur le site de l'Abeille Périgordine.

REGISTRE D'ELEVAGE année 20	
nom prénom apiculteur:	
adresse:	
UCHER	
N° DSV:	
N° SIRET ou Numagrit	
adhérent GDSA	
Président GDSA:	
adresse:	
téléphone:	
PSE	
Vétérinaire conseil:	
adresse:	
téléphone:	
Agent Sanitaire:	
adresse:	
téléphone:	

[illegible][illegible][illegible]

registre d'élevage		VISITES AGENT SANITAIRE		page 7 / 7
n° lotier	date visite	remarques	date visite	remarques
1				remarques générales
2				représentant du rucher à la visite du:
3				nom, date et signature agent sanitaire:
4				remarques générales:
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				représentant du rucher à la visite du:
13				nom, date et signature agent sanitaire:
14				
15				remarques générales:

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE L'ABEILLE PÉRIGORDINE



Anne ROUSSEAU, secrétaire

L'Assemblée Générale de l'Abeille Périgordine s'est tenue samedi 4 Mai à Salon de Vergt.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir pour cette assemblée générale un grand nombre de personnalités, qui témoigne de l'intérêt croissant porté à la cause apicole : **Mme Marie Claude VARAILLAS**, sénatrice, **M. Serge MERILLOU**, sénateur, **M. Sébastien PEYTAVIE**, député de la circonscription de SARLAT, **M. Serge MULLER**, député de la circonscription de BERGERAC, **Mme Claudine FAURE**, conseillère départementale, maire de LACROPTÉ, **M. Alain OLLIVIER**, conseiller départemental, maire de MAURENS, **Mme Gisèle CHASTANET**, 1^{ère} adjointe, représentant M. Yannick ROLLAND, maire de MANZAC sur VERN, conseiller délégué en charge de la biodiversité au Grand Périgueux et empêché, **Dr Vre Jean-Yves GAUCHOT**, vétérinaire, Président APIDOR (APiculateurs de la DORDogne) et Président du G.D.S.A. 24 (groupement départemental sanitaire de l'apiculture du département de la Dordogne), **M. Antony LACOSTE**, Directeur du Crédit Agricole de VERGT, **M. Jean-Jacques NEGRIER**, conseiller d'entreprise et animateur de la filière apicole à la Chambre d'Agriculture de la Dordogne, **M. Antonin BERGIER**, collaborateur de M. Sébastien PEYTAVIE, député et **M. Christian PONS**, Président de l'U.N.A.F. (Union Nationale de l'Apiculture Française)

L'Assemblée Générale a commencé par le **renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'Administration** de l'association. Ont ainsi été réélus Jean-Louis AMELIN, Laurent BAUTISTA, Francis CHRISTMANN, Henri MITOU, Anne ROUSSEAU, Alain SABAT et Patrick VANDAMME.

Le rapport moral de l'association pour l'année écoulée a ensuite été exposé puis voté. Il fait état d'une activité intense et d'une implication importante de tous les membres qui œuvrent au sein du syndicat :

- Campagne des plants et arbustes mellifères
- 6^{ème} fête des abeilles et du miel, 5 février au centre socio culturel de Trélissac
- Formations apicoles au rucher école de La Gavinie à Trélissac
- Journée rencontre avec les étudiants de l'I.U.T.
- Formation des agents de l'administration pénitentiaire
- Inauguration de l'extension du rucher école
- Journée de formation « Sélection et élevage des reines »
- Intervention du syndicat dans les écoles et dans les manifestations culturelles de la région
- Congrès National de la FNOSAD, LA SANTE DE L'ABEILLE au PALIO de Boulazac les 13, 14, 15 octobre.

Patrick Vandamme, trésorier de l'Abeille Périgordine, a poursuivi cette assemblée avec le **compte de résultat et le bilan financier** et a pu attester la qualité de la

comptabilité du syndicat.

L'article 16 des statuts de l'association a été modifié, ramenant le nombre d'Assemblée Générale à une par année au lieu de deux auparavant.

Les perspectives d'actions pour l'année 2024 ont ensuite été proposées.

Plusieurs dispositifs existants seront bien entendu reconduits, comme la campagne de plants et d'arbres mellifères ou la formation et la vente de matériel apicole...

D'autres actions sont également déjà programmées pour les mois à venir :

la Fête « Les Bastonnades » à Saint Laurent des Bâtons, la Félibrée à Tocane du 5 au 7 juillet, la Foire exposition à Marsac du 12 au 16 septembre, le repas convivial du syndicat le samedi 7 septembre... Le syndicat sera encore cette année très mobilisé autour de la question de la lutte contre le frelon asiatique, le partenariat avec différentes communes sera renforcé par la mise en place du Plan National de lutte contre la prolifération du frelon asiatique. Concernant les perspectives financières du syndicat, Patrick VANDAMME a rappelé la nécessité de procéder à des demandes de subventions afin de financer les travaux envisagés par les membres du syndicat, travaux essentiellement destinés à améliorer le site du rucher de La Gavinie : fermeture du préau, goudronnage de la cour...

Après la pause méridienne, plusieurs membres invités sont intervenus sur des thèmes divers. Les exposés oraux et les échanges entre les participants étaient riches et variés, ils ont permis d'aborder et de débattre d'un grand nombre de sujets chers à l'apiculture :

Jean-Yves GAUCHOT, le GDSA 24 et la commande de médicaments.

Bernard LALOT, la plateforme

BEESFORLIVE.

Nicolas BREME, le bilan de la session de formation 2023.

Jean-Jacques NEGRIER, la mortalité dans les ruchers en 2023.

Mme Gisèle CHASTANET, les kits « Abeilles & Cie : protégeons-les ! » de lutte contre le frelon asiatique du Grand Périgueux

Christian PONS, les actions et les grands moments de l'U.N.A.F. ainsi que le plan national de lutte

contre la prolifération du frelon asiatique, voté par le Sénat le 11 avril 2024.

L'Assemblée Générale s'est conclue sous les auspices de la bonne humeur par un verre de l'amitié très enjoué, lui-même suivi d'un repas pour ceux et celles qui le souhaitaient.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ABEILLE PÉRIGORDINE

Marie-Claude VARAILLAS, sénatrice

Hier samedi j'ai assisté à l'Assemblée Générale de l'Abeille Périgordine à SALON, présidée par Christian PONS, Président de l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française) qui a rappelé et insisté sur la nécessité de préserver l'abeille sentinelle de l'environnement et l'intérêt de rester vigilants pour la préservation de notre biodiversité indispensable à ces ouvrières pollinisatrices.

Sur 100 espèces cultivées pour notre alimentation 71 sont pollinisées par les abeilles mellifères.

La lutte contre le frelon asiatique reste un problème récurrent dans le monde apicole. La perte du chiffre d'affaires pour la filière est de l'ordre de 12 millions d'euros annuels.

J'ai rendu compte de la récente proposition de Loi que nous venons d'adopter au Sénat et qui dans son article unique prévoit la mise en place d'un plan de lutte national décliné en plans départementaux élaborés par les Préfets en concertation avec les élus locaux, les scientifiques et les apiculteurs.

L'obligation de déclaration des nids en mairie dont les préfectures devront organiser la destruction.

Elle pose le principe d'une prise en charge par l'Etat d'une partie du coût de destruction des nids et propose l'indemnisation des dommages aux apiculteurs comme cela se pratique pour les agriculteurs victimes de calamités et d'aléas climatiques.

Attaché à la filière apicole le Département participe financièrement au fonctionnement d'APIDOR et apporte des aides à l'investissement.

Le rapport moral soigneusement préparé par Édith BOURDIAL Présidente de « l'ABEILLE PÉRIGOURDINE » ainsi que l'ensemble des comptes ont été adoptés à l'unanimité.



SITUATION ALARMANTE DE LA FILIÈRE APICOLE



16ème legislature

Question N° : 13575	De M. Serge Muller (Rassemblement National - Dordogne)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et souveraineté alimentaire		Ministère attributaire > Agriculture et souveraineté alimentaire
Rubrique >agriculture	Tête d'analyse >Situation alarmante de la filière apicole française	Analyse > Situation alarmante de la filière apicole française.
Question publiée au JO le : 12/12/2023 Réponse publiée au JO le : 12/03/2024 page : 1822 Date de changement d'attribution : 12/01/2024		

Texte de la question

M. Serge Muller alerte M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la situation alarmante de la filière apicole française. Les apiculteurs français sont confrontés à une crise de commercialisation critique, incapables d'écouler leur production de miel en vrac ou contraints à des ventes à des prix marginaux, proches du coût de revient. Cette situation représente une catastrophe économique pour de nombreux professionnels de l'apiculture qui risquent de ne pas survivre sans une intervention urgente de l'État. La production locale, couvrant moins de la moitié de la consommation nationale, se trouve concurrencée par les importations massives de miels d'Europe de l'Est, achetés à des tarifs inférieurs à 2 euros le kilo par les négociants français. Cette concurrence entraîne un stockage massif de miel sur les exploitations apicoles, risquant leur dégradation et les rendant potentiellement invendables à l'avenir. Cette crise affecte l'ensemble des types de miel et canaux de vente, plongeant les apiculteurs et apicultrices dans une détresse réelle. Face à cette situation préoccupante, il lui demande quelles mesures immédiates il compte prendre pour soutenir ces professionnels en difficulté.

Texte de la réponse

La filière apicole française est confrontée à diverses difficultés, relatives à la commercialisation et à l'accumulation des stocks de miel. En outre, de nombreux apiculteurs subissent des pertes de production liées à la recrudescence des aléas climatiques. Dans ce contexte, le Gouvernement a annoncé, le 23 février 2024, la mise en place d'un soutien d'urgence exceptionnel doté d'une enveloppe de 5 millions d'euros (M€) prenant la forme d'avances de trésorerie, d'aides conjoncturelles, ainsi que de prises en charge des cotisations de mutualité sociale agricole. Ce dispositif, dont les conditions d'accès seront définies en concertation avec les acteurs de la filière apicole, a pour objectif de soutenir les apiculteurs professionnels connaissant des difficultés de trésorerie. Par ailleurs, l'État poursuivra son accompagnement de la filière au moyen d'un plan d'actions structuré autour de 4 axes. Tout d'abord, le Gouvernement souhaite améliorer la réglementation relative à l'étiquetage de l'origine des miels et renforcer les contrôles sur l'authenticité et la qualité des produits, afin de lutter contre les fraudes et améliorer la transparence de l'information fournie au consommateur. Cet axe d'action s'inscrit dans le cadre de l'accord entre le Conseil de l'Union européenne (UE) et le Parlement européen, activement défendu par la France, visant à rendre obligatoire une indication claire du pays producteur du miel par ordre pondéral décroissant, et non plus seulement s'il provient ou non de l'UE, comme c'est le cas pour les mélanges de miels. De plus, l'État mobilisera une enveloppe complémentaire de 500 000 euros (€), afin de soutenir des actions de communication et de promotion des produits de la ruche. Des travaux seront également menés pour améliorer la connaissance du marché du miel et encourager les partenariats entre producteurs et conditionneurs, en donnant à la filière les outils d'un pilotage renforcé. Enfin, le Gouvernement veillera à conforter la résilience de la filière apicole, par un renforcement du soutien apporté aux actions sanitaires à hauteur de 200 000 €, pour un montant total de 1,8 M€. Dans ce cadre, des travaux seront engagés pour traiter les conséquences de la prolifération du frelon asiatique. Ainsi, le ministre chargé de l'agriculture demeure pleinement engagé aux côtés de la filière apicole, dont il mesure l'excellence et l'engagement des acteurs au quotidien.

TRAVAUX ET EMBELISSEMENTS AU RUCHER ÉCOLE

Patrick VANDAMME

C'est parti, le Printemps s'est installé et nos ruches ont repris leur activité à plein temps. Mais pour que tout ce petit monde prospère de façon optimale, les apiculteurs ont eux aussi du travail sur la planche.

C'est pourquoi à la Gavinie dans notre Rucher Ecole, l'effervescence est à son Apogée. Des bataillons se sont formés.

D'un côté une équipe de pépiniéristes en herbe qui sous le regard et les conseils de Luc

Laurent ont planté des variétés d'arbres mellifères, voir des variétés anciennes oubliées qui vont ici promulguer tout le bénéfice de leur essence, de leurs fleurs à nos abeilles et bonifier les saveurs de nos miels.

Merci à Luc Laurent pour ses conseils, son dévouement, sa passion, sa disponibilité et son professionnalisme.

Bien entendu, tout ce bel ouvrage, ce site se doit d'être protégé ; c'est pourquoi une autre équipe

s'est affairé à couler le socle de la future barrière qui va rapidement venir fermer le Rucher Ecole afin de le préserver mais aussi de rassurer les voisins.

Merci à Alain, Bernard, Francis, Guy, Mario, Nicolas, Patrick, Yann, Luc et à la pelleteuse qui ont creusé, bétonné, lissé, ajusté et sué sous un soleil magnifique mais plombant afin d'embellir notre Rucher, notre Havre.



AU RUCHER ÉCOLE DE LA GAVINIE SAISON 2024

Nicolas BREME

Depuis le samedi 10 février, les formations du Rucher école ont repris, avec une première rencontre théorique au centre socio-culturel à Trélissac.

Une soixantaine de stagiaires, accueillis un samedi sur deux au rucher, suit cette année les cours proposés par Nicolas, Jean Paul et Dominique. Le public accueilli est très diversifié : on compte des débutants, des personnes qui assistent aux cours depuis plusieurs années, certains ne possèdent pas de ruches, d'autres en ont quelques-unes et d'autres encore un nombre conséquent...

Les cours sont gratuits mais nécessitent cependant d'adhérer au syndicat. Des tenues sont proposées à la location pour les personnes qui n'en possèdent pas.

La formation proposée recouvre plusieurs domaines relatifs à l'apiculture :

- Formation sur l'abeille : biologie, comportement, mode de vie et de reproduction, alimentation...
- Formation sur la conduite des ruches : fonctionnement de la ruche, principes élémentaires d'apiculture, manipulation des colonies...
- Formation sur la flore : essences mellifères, floraisons, liens fleurs et abeilles...
- Formation sanitaire : les maladies, le varroa, les traitements bi-thérapeutiques, le

frelon asiatique...

Les stagiaires, regroupés autour d'une ruche, reçoivent des informations techniques, observent, échangent, questionnent et manipulent sous le regard avisé et bienveillant des formateurs qui encadrent chaque groupe.

Les participants se montrent intéressés, impliqués et repartent satisfaits de cette après-midi riche en informations apicoles.

La bibliothèque du syndicat et le centre d'achat de matériel sont à la disposition des adhérents lors de ces journées de formation.



Présence des Ets Thomas
au Rucher école le 23 mars 2024

Une session de formation « Approfondissements des connaissances », proposée aux stagiaires des années 2023, 2022, 2021 a également été mise en place. Elle permet aux apprentis apiculteurs d'échanger sur leurs pratiques et de les améliorer à la lumière des enseignements transmis par les formateurs. Elle constitue un accompagnement



sécurisant et instructif pour les participants.

La journée spéciale « Elevage et sélection des reines » aura lieu le samedi 22 juin. Elle se déroule sur la journée à La Bachellerie chez Jacques Laugénie, vice-président de l'Abeille Périgordine.

Un repas au restaurant peut être partagé pendant la pause méridienne.

Nous remercions vivement les formateurs bénévoles pour le temps accordé à leur mission d'enseignement et d'information, tous les participants qui suivent assidûment la formation, ainsi que tous les autres bénévoles qui œuvrent dans l'ombre aux tâches administratives, ou s'activent sans relâche pour assurer le bon fonctionnement du syndicat et de notre rucher.

Ces après-midis de formation se déroulent toujours dans la bonne humeur, la bienveillance et le respect. Ils sont autant de moments de partage et d'échanges autour de ce qui nous anime tous : l'abeille. Le syndicat espère ainsi aider au développement et au maintien de l'apiculture, militer en faveur de la sauvegarde de l'abeille et de son maintien sur notre beau territoire.



FORMATION DES AGENTS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Edith BOURDIAL

En 2022, une convention entre le ministère de la Justice et L'Abeille Périgordine avait été signée. Cette convention a été renouvelée en 2023 et à nouveau pour l'année 2024 afin de faire découvrir le monde des abeilles et de l'apiculture à ses agents. L'Abeille Périgordine a ainsi des personnels en formation venus de plusieurs départements de la région Nouvelle Aquitaine.

Le mardi 26 mars, Nicolas et Jean-Paul les ont accueillis pour une journée de découverte du monde des abeilles et de l'apiculture au centre socio-culturel de Trélissac.

La journée a débuté par une introduction sur l'importance des abeilles dans notre écosystème et les défis auxquels elles font face, notamment la perte de

biodiversité et les menaces pesant sur leur survie.

Une série de présentations théoriques était organisée, couvrant divers aspects de l'apiculture, tels que la biologie des abeilles.

La structure de la ruche, le rôle de la Reine, des ouvrières, des mâles.

La récolte du miel, la gestion des maladies et des parasites, ainsi que les bonnes pratiques pour assurer la santé des colonies.

Des démonstrations pratiques ont également été réalisées, permettant aux agents de manipuler des cadres de ruche et de s'initier aux gestes essentiels de l'apiculteur.

La journée s'est conclue par un

échange d'expériences et de conseils entre les membres de l'association et les agents, qui ont exprimé leur enthousiasme pour cette immersion dans le monde fascinant des abeilles.

Cette journée de formation a permis aux personnels d'acquérir de nouvelles connaissances sur l'apiculture et de découvrir les possibilités d'activités éducatives et ré-habilitatives liées à l'élevage des abeilles en milieu carcéral.

Mardi 30 avril Nicolas et Jean-Paul ont accueilli au rucher école de La Gavinie pour une formation pratique les personnels de l'administration pénitentiaire.

REMISE DES RUCHES PAR LA TUTÉLAIRE



Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs, chers amis

Il y a quelques semaines avec Bernard LALOT, Vice-président de l'Abeille Périgordine nous avons rencontré monsieur Hervé JAVERZAC qui nous a présenté la TUTELAIRE MUTUELLE HUMANISTE AQUITAINE NORD.

En 2020 TUTELAIRE s'est engagée pour l'environnement

En effet TUTELAIRE souhaitait donner à sa raison d'être l'opportunité de rayonner et d'avoir un impact qui dépasse son propre écosystème. C'est ainsi qu'est né le projet PHENIX.

Le projet Phénix, c'est :

- Sensibiliser à la cause environnementale,
- Promouvoir le développement durable et les comportements responsables,
- Mener des actions concrètes pour la protection et la préservation de l'environnement,
- Collaborer avec des associations et collectivités qui participent au développement de l'économie sociale et solidaire.

La TUTELAIRE MUTUELLE HUMANISTE AQUITAINE NORD souhaite aider à l'installation de 2 jeunes apiculteurs (une ruche par apiculteur) et une ruche pour l'Abeille Périgordine.

Le samedi 10 février lors du conseil d'administration de l'Abeille Périgordine nous avons signé une convention avec la "TUTELAIRE MUTUELLE HUMANISTE AQUITAINE NORD" en présence de Madame Nelly DELAIGUE, présidente de la section tutélaire Aquitaine Nord et de Monsieur Hervé JARVERZAC.

L'après-midi lors du rucher école, j'ai annoncé à Maud ROUX et Vincent REVERDEL qu'ils étaient les heureux bénéficiaires d'une ruche offerte par la TUTELAIRE MUTUELLE HUMANISTE AQUITAINE NORD, ainsi qu'une ruche pour le rucher école de l'Abeille Périgordine.

Je tiens à vous remercier Madame la Présidente de ce beau cadeau, et je vous laisse présenter la TUTELAIRE.

Tréllissac, le samedi 27 avril 2024

Edith BOURDIAL,

Présidente de l'Abeille Périgordine.

8 / GRAND PÉRIGUEUX

SANILHAC

DORDOGNE LIBRE

Samedi 4 mai 2024

Des ruches offertes à deux apiculteurs

La mutuelle, La Tutélaire a offert des ruches à deux nouveaux apiculteurs sur la commune de Sanilhac et une autre au rucher école de l'Abeille Périgordine.



La remise officielle des ruches aux nouveaux apiculteurs, Maud et Vincent ainsi qu'à l'Abeille Périgordine. Photo Francis Acquart

Le samedi 27 avril, en fin de matinée, l'Abeille Périgordine, dont Édith Bourdial est la présidente, recevait la mutuelle La Tutélaire qui s'engage pour l'environnement dans le cadre de son projet Phénix, dont les grandes lignes sont : sensibiliser à la cause environnementale, promouvoir le développement durable, mener des actions concrètes pour la protection et la préservation de l'environnement et de collaborer avec des associations qui participent au développement de l'économie sociale et solidaire.

Un engagement en faveur de l'environnement

Nelly Delaigue, la présidente de la mutuelle secteur Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne et Annick Douheret, la trésorière ainsi qu'Hervé Javerzac, vice-président Dordogne ont remis trois ruches complètes avec essaims, qui seront enruchés dans quelques semaines, à deux nouveaux apiculteurs de la commune de Sanilhac : Vincent Reverdel, sur la commune de Marsaneix et Maud Roux, sur la commune de Breuilh. Le maire de

Sanilhac, Jean-Louis Amelin était également présent pour cet événement. La troisième ruche a été offerte au syndicat du rucher école de l'Abeille Périgordine.

« Cette remise fait suite à la journée du samedi 10 février, lors du conseil d'administration de l'Abeille Périgordine, où nous avons signé une convention avec la mutuelle La Tutélaire. Madame la présidente, je vous remercie de ce beau cadeau », déclare Édith Bourdial. Les ruches ont été peintes et décorées aux couleurs de la mutuelle dont à l'origine, en 1907, son logo était une ruche.

« Quoi de plus merveilleux que d'aider des apiculteurs et d'aider des enfants et des personnes âgées. Longue vie aux abeilles et au miel qu'elles produiront », précise Nelly. « On va prendre soin de ses ruches que vous nous confiez. Merci au syndicat de nous avoir appris tous ces gestes et merci à Nicolas Brême qui est à l'origine de nos formations. Nous avons la responsabilité de poursuivre et de partager cette action commune de l'apiculture », ajoutent Maud et Vincent.

FRANCIS ACQUART

IUT DE PÉRIGUEUX

Edith BOURDIAL

Mercredi 27 mars, avec Bernard et Marc nous étions présents à l'I.U.T. de Périgueux afin de rencontrer les étudiants de 1^{ère} année.

Nous avons pu leur faire découvrir le monde de l'apiculture, des abeilles, le rôle de l'Abeille Périgordine, ses objectifs et son importance dans la défense des intérêts des apiculteurs, et de la biodiversité.

Nous avons mis en avant le rôle essentiel du bénévolat dans le fonctionnement de notre syndicat.

Les membres volontaires consacrent leurs temps et leurs compétences au sein du rucher par leurs activités, que se soit dans la gestion administrative,

l'organisation des formations, d'événements lors desquels nous sensibilisons les publics sur la biodiversité, dans la rencontre avec les enfants dans les établissements scolaires, centres aérés, etc.

Notre rôle est également d'informer et de communiquer auprès de nos adhérents par messagerie ou par courrier afin que nous puissions rester en contact avec tous nos membres.

De très bons échanges ont eu lieu avec les étudiants, très curieux de découvrir un monde qu'ils ne connaissaient pas ou peu.

Ils ont ainsi pu avoir des informations sur ces différents aspects, et mieux comprendre le fonctionnement du syndicat Abeille Périgordine et son engagement en faveur de la protection des abeilles et de l'apiculture.



RETOUR 30 ANS EN ARRIÈRE

Jacques LAUGÉNIE

30 ans déjà, Antoine PERUCH a souhaité nous faire revivre une expédition, une épopée d'un temps où nous étions relativement jeunes.

Cette photo a été prise lors d'une manifestation de l'Abeille Périgordine à Bruxelles.



Antoine PERUCH et son épouse, 30 ans après.

A cette époque, le combat n'était pas le frelon, mais le Gaucho et le Régent, en 1994, cela fait 30 ans !!!

Nous étions une bonne dizaine de volontaires autour du Président, Henri Balmes pour ce déplacement. Rendez-vous à 2 heures 30 du matin à Marmande à proximité du pont sur la Garonne où nous devons retrouver nos amis du Lot et Garonne.

Parmi les périgourdins, Gaby, l'homme qui racontait des petites

histoires au micro dans le car, Pierre de Saint Pompont, Joël le maçon, Antoine le « charmeur » de l'équipe, distributeur de coupelles de miel lors des défilés, le président Balmes, Georges et moi-même.

Après le départ du bus, le calme règne, la nuit n'est pas finie, chacun dans son coin reste calme. Nous sommes en route pour une étape à Valenciennes dans un hôtel. Le lendemain, petit déjeuner puis direction Bruxelles. Avant de rentrer dans la capitale européenne, notre bus est arrêté en bord de route en attente d'autres bus. Quelques minutes après, trois bus les uns derrière les autres sont escortés, sirène hurlante par les motards de la

Police belge. Direction le cœur de Bruxelles où un parking nous était réservé. Tout le monde descend ou récupère les tenues, sacs à dos, enfumoirs sans oublier le casse-croute.

Direction le Parlement Européen, la tension monte. Nous retrouvons Anglais, Allemands, Espagnols, Italiens, des apiculteurs de toute la France, Basques, Bretons, Landais, Alsaciens, du sud est de la France.

Les parlements sont bien gardés par des agents de police, impossible d'avancer. Nous ne cherchons pas la confrontation mais seulement à nous faire entendre, cabrettes, tambours, cornemuses, de tous côtés des banderoles de toutes les langues. Au bout d'un moment, notre « charmeur » m'interpelle et me faire remarquer une banderole jaune de 5 à 6 mètres de large écrite en italien,

supportée par des apicultrices aux yeux pétillants, de véritables butineuses, ayant eu droit aux coupelles de miel du Périgord en échange d'un k-way jaune avec inscriptions italiennes.

Vers midi, le moment est venu de se restaurer, chacun sort son casse-croute. Nous rencontrons deux apiculteurs périgourdins, Jacques d'Atur et le président du GDSA de l'époque, équipés d'une brouette sur laquelle est fixée une ruche avec un toit chalet. Cette brouette stationnée au milieu de l'avenue devant le Parlement Européen est ouverte. Mais surprise ! Pas d'abeilles, mais un réchaud, vermicelle, Bergerac, jambon, fromage, tout le nécessaire pour une bonne restauration.

Après la pause déjeuner, tous les manifestants s'excitent, l'ambiance est bonne, le foie gras, les pruneaux d'Agen à l'eau de vie de prune, l'eau de vie de quetsche font leur effet.

Vers 17 heures, le moment est venu de rejoindre notre bus pour un retour dans nos foyers. La fatigue se fait sentir. Nous avons passé une bonne journée. Des manifestations telles que celle-ci se préparent longtemps à l'avance. Il est nécessaire de créer un esprit de camaraderie pour la réussite de tels événements. Nous en avons connu d'autres avec la même équipe : Bruxelles deux ou trois fois, Paris sous la tour Eiffel, Bordeaux chez le premier ministre Raffarin, à Périgueux, Poitiers, à la Préfecture de la Dordogne.

C'est par des manifestations d'apiculteurs que nous arriverons à nous faire entendre, nous apiculteurs.

AVEC ANTOINE PERUCH

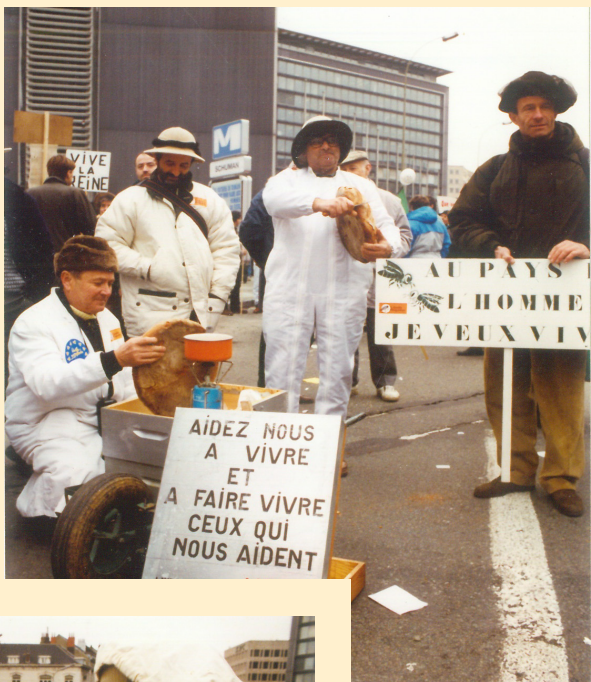
LES PHOTOS CI-DESSOUS ONT ÉTÉ PRISES À BRUXELLES EN 1994.

L'Abeille Périgordine en pleine action



Joël le Maçon,
le Pdt Balmes au centre
et Antoine Peruch à droite

Le Pdt Balmes
en pleine discussion
avec un apiculteur italien



L'Abeille Périgordine
avec au centre la brouette
casse-croûte



FÊTE DE L'ARBRE ET DE LA FORÊT À VERGT

Edith BOURDIAL

Le Président de Vergt Patrimoine, René DUPUY, apiculteur et adhérent à L'Abeille Périgordine nous avait conviés à participer à la Fête de l'Arbre et de la Forêt à Vergt le dimanche 24 mars 2024.

L'Abeille Périgordine a activement participé à cette fête en mettant l'accent sur la sensibilisation à la lutte contre le frelon asiatique.

Au sein du stand de L'Abeille Périgordine, des informations détaillées sur le frelon asiatique ont été fournies aux visiteurs, mettant en lumière les risques que cette espèce invasive représente pour les abeilles et les écosystèmes locaux.

Des présentations ont été données pour expliquer comment reconnaître le frelon asiatique, son comportement et ses habitudes de nidification, ainsi que les mesures à prendre pour limiter sa propagation et protéger les colonies d'abeilles.

Des démonstrations pratiques ont également été organisées, montrant aux visiteurs comment installer des pièges sélectifs pour capturer les frelons sans nuire aux autres insectes bénéfiques.

L'équipe de L'Abeille Périgordine a distribué des dépliants informatifs et des guides pratiques sur la lutte contre

le frelon asiatique, offrant aux visiteurs des ressources pour les aider à agir efficacement dans leur propre environnement.

En sensibilisant le public à la menace du frelon asiatique et en fournissant des conseils pratiques pour y faire face, L'Abeille Périgordine a contribué à renforcer la résilience des populations d'abeilles et à promouvoir la biodiversité dans la région.



L'ABEILLE PÉRIGORDINE A JARDILAND À TRÉLISSAC LES 12 ET 13 AVRIL 2024

Edith BOURDIAL

Monsieur DEMARCHI directeur de Jardiland à Trélissac avait convié l'Abeille Périgordine à assurer une animation au sein de ses serres durant deux jours et ainsi rencontrer la clientèle avec qui nous avons pu échanger et faire découvrir le monde des abeilles, de l'apiculture, et leur apporter des informations sur la lutte contre le frelon asiatique.

Nous avons eu des échanges très intéressants avec un public curieux, posant beaucoup de questions sur le devenir de nos abeilles. La biodiversité est un sujet qui tient à cœur toutes celles et ceux que nous avons rencontrés.

La lutte contre le frelon asiatique concerne tout le monde, et presque à 100% les personnes piègent en prenant des précautions sur les méthodes de piégeages.

Les enfants également étaient très présents, ils étaient très curieux de découvrir des abeilles

présentations, et ils étaient heureux lorsqu'ils découvraient la Reine (avec sa couronne), ils appréciaient également, ainsi que leurs parents ou grands-parents, la dégustation du miel que nous

expérience
très
enrichissante
dans un cadre
parfait pour explorer
ces différents sujets.

L'Abeille Périgordine remercie chaleureusement Monsieur DEMARCHI, Directeur de Jardiland à Trélissac, pour son accueil, sa convivialité, et remercie également Nathael et ses collègues pour leur disponibilité et leur gentillesse.



FOIRE EXPOSITION À BERGERAC

Bernad LALOT

L'Abeille Périgordine était présente à la foire exposition de Bergerac les 3, 4 et 5 mai avec des animations autour des abeilles et des frelons asiatiques. Il y a eu également un accueil spécial pour les classes d'enfants le vendredi. Cette manifestation a pu avoir lieu grâce aux bénévoles de l'Abeille Périgordine, Antoine, Bruno, Claire, Murielle, Johan, Patrick et Guy. Merci aux organisateurs pour cette invitation.





NICOTPLAST

75, Rue des Cyclamens - 39260 MAISOD
Tél. 03 84 42 02 49
E-mail: nicotplast@nicotplast.fr

NOS FABRICATIONS POUR L'APICULTURE

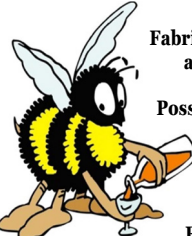


Pots à Miel
Élevage de Reines
Accessoires Divers
Éléments de Ruche



Visitez notre site web www.nicot.fr





HYDROMEL

Fabrication d'hydromel à façon pour les apicultrices, apiculteurs avec votre miel à partir de 100kg.
Possibilité d'échange pour de plus petites quantités.

// Hydromel élaboré sans sulfites avec des miels français.

En collaboration avec un laboratoire œnologique.

Hydromel Medonaris
Enora Schomer et Yolaine Thierry
Fonréal
24350 Grand-Brassac

hydromelmedonaris@outlook.com
06.25.03.79.38
Site : hydromelmedonaris.fr



LIBOURNE

NATURAPI 

Pour tous les adhérents de l'abeille Périgordine et toute l'année 2024
10% de remise sur vos achats*

05 33 03 06 37 / 06 60 90 12 33

Ou libourne@naturapi.com

Catalogue complet sur www.naturapi.com (Préparez votre commande sur le site et cochez retrait au magasin de Libourne).

Découvrez nos nouveautés, nos formations, animations et offres exclusives sur :

 www.facebook.com/naturapilibourne

Naturapi Libourne – 7 Rue de l'industrie – 33500
LIBOURNE

* Sur présentation de la carte d'adhérent, hors remises quantitatives supérieures, hors packs, essais, reines et matériel technique et de miellerie.

HOMMAGE À RAYMOND SEGUREL

Jacques LAUGÉNIE



Raymond SEGUREL vient de nous quitter.

Cet ancien administrateur a été instituteur à La Chapelle Aubareil, puis il a rejoint l'enseignement agricole pour devenir Inspecteur, ce qui lui a valu de parcourir la France et de connaître tous ses territoires.

Monsieur SEGUREL est à l'origine de la création du Rucher école de la Gavinie, grâce à son intervention auprès de Monsieur le Maire de Trélissac.

Ce fut un de nos proches collaborateurs lors de l'organisation de l'université d'automne de

l'Apiculture française à Boulazac en 2003.

Un monsieur dévoué sur lequel l'Abeille Périgordine pouvait compter. Il avait de très grandes connaissances auprès de nos élus. Il a fait partie de la délégation lors de la venue de Monsieur le Préfet à la Gavinie.

L'Abeille Périgordine présente ses sincères condoléances à toute sa famille.

Merci Monsieur SEGUREL pour tous les services rendus à l'Abeille Périgordine.

RENCONTRE EN PAYS RIBERACOIS

Propos recueillis par Jacques LAUGÉNIE

Nous sommes allés à la rencontre de deux jeunes ayant envie d'entreprendre, pourquoi pas en apiculture ?

En Dordogne sur Saint Aulaye.

Théo est le fils de Jean-Jacques NEGRIER, le responsable de l'apiculture à la Chambre d'Agriculture de la Dordogne.



Abeille Périgordine : Pouvez vous nous expliquer comment est venue cette idée un peu originale ?

Théo : Apisphère, c'est l'histoire de Théo et Matéo, nous nous sommes rencontrés sur les bancs de l'école il y a maintenant 7 ans. Nous étions tous les deux passionnés par la nature, avec une fibre entrepreneuriale. En seconde année d'étude supérieure, notre formation nous a imposé de créer fictivement une entreprise. Nous avons fait le choix de nous diriger vers le

monde apicole, car c'est une activité que très peu de monde connaissait, et qui pour autant manquait d'innovation.

Abeille Périgordine : De qui est venue cette idée ?

Théo : Cette idée nous est venue grâce à Théo, car c'est de lui que vient cette appétence pour le monde de l'apiculture. Son père étant apiculteur amateur, il a baigné durant son enfance dans ce monde qui l'intéressait peu étant petit.

Pris au jeu, nous avons décidé de créer une première offre, avec un coffret rassemblant quelques miels, et certains produits dérivés dans un coffret garnis pour le Noël suivant. Après cette période de pré vente, nous avons décidé de poursuivre l'aventure, et nous avons cherché à développer de nouveaux produits de la ruche, et créer une marque à part entière : APISPHERE



Abeille Périgordine : Après avoir créé cette marque, vous avez acquis des ruches et êtes devenus apiculteurs ?

Théo : Nous avons également investi dans nos premières propres ruches, puis nous avons quelques mois plus tard fabriqué dans l'atelier du père de Théo, de nouveaux produits comme le caramel beurre salé au miel du Périgord qui sera un succès.



Aujourd'hui, nous sommes une équipe de 4 collaborateurs, nous avons également construit de nouveaux locaux, pour accueillir nos productions qui se sont encore élargies. Nous proposons une gamme de miels du Périgord et de produits dérivés à travers 200 points de distribution au niveau national.

Abeille Périgordine : Quels sont les produits que vous avez mis sur le marché ?

Théo : Nous avons fait le choix de diversifier notre fabrication assez tôt, en créant des recettes innovantes à base de miel, dans le but de constituer une gamme autour du miel. En passant des confiseries,

dont notre recette phare est le caramel beurre salé au miel, nous avons également innové sur des produits salés, tel que de la moutarde au miel, du vinaigre de miel, du confit d'oignon au miel.



Nous innovons à la fois sur des produits sucrés et salés, autour de l'univers du miel avec pour mots clés : la gourmandise, et le bon !

Valoriser le miel autrement, c'est devenu notre spécialité. Nous proposons désormais de transformer à façon ce type de produits pour des apiculteurs qui souhaiteraient diversifier leur gamme de produits sur leurs points de ventes, ou marchés de producteurs.

Abeille Périgordine : Comment innover sur de tels produits ? Il est nécessaire d'avoir beaucoup d'imagination, cela demande beaucoup de réflexion.

Théo : Nous nous efforçons de créer deux nouveaux produits par an, ce qui nous demande des

recherches et développements assez conséquents en amont. En moyenne, pas moins de 6 à 8 mois sont nécessaires à la création d'un nouveau produit.

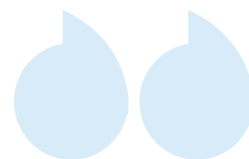
Les étapes clés sont tout d'abord de penser un produit qui correspondrait à notre clientèle. Ensuite nous nous concentrons sur tous les aspects organoleptiques que peut posséder un produit : le goût, la texture, l'odeur, la couleur, voire le bruit.

Une fois que tous ces éléments sont réunis, nous nous concentrons sur la mise en œuvre de fabrication et le process. C'est souvent un retour en arrière pour adapter les recettes au mieux ! Savoir-faire un produit bon c'est bien, mais savoir-faire un produit en quantité suffisante, c'est autre chose !

Viennent ensuite les étapes de validation des analyses réalisées en laboratoire, puis de la conception du packaging, du sourcing de matières premières, et de son lancement.

Ce processus est long, et mène parfois à des essais qui ne sont pas concluants.

Abeille Périgordine : Théo et Mathéo, L'Abeille Périgordine vous souhaite bonne chance dans vos entreprises, le chemin sera long et la réussite sera au bout.



BIBLIOTHÈQUE DU SYNDICAT

Au rucher école de La Gavinie, l'Abeille Périgordine dispose d'une bibliothèque consacrée à l'apiculture.

La bibliothèque offre un large choix d'ouvrages abordant des thématiques diverses telles que Biologie et comportement, Pratiques et techniques apicoles, Environnement, Maladies des abeilles, Produits de la ruche, Apithérapie, Plantes et abeilles, Frelon...

La bibliothèque est ouverte à partir de 15h, lors de chaque formation au rucher école. Les ouvrages sont à disposition des adhérents et peuvent être empruntés sous certaines conditions :

- Etre adhérent à jour des cotisations au syndicat apicole.
- Déposer un chèque de caution de 50 €, non encaissé et valable un an, au premier emprunt.
- Restituer les ouvrages au cours suivant.

Comme nous ne cessons jamais d'apprendre, que vous soyez débutant ou expérimenté, amateur ou professionnel, vous trouverez certainement dans notre bibliothèque le livre qui vous convient.

Rendez-vous sur notre site Internet pour trouver la liste des ouvrages à disposition.

Contacts bibliothèque :

Annie AMELIN :

abeilleperigordinetrelassac@gmail.com

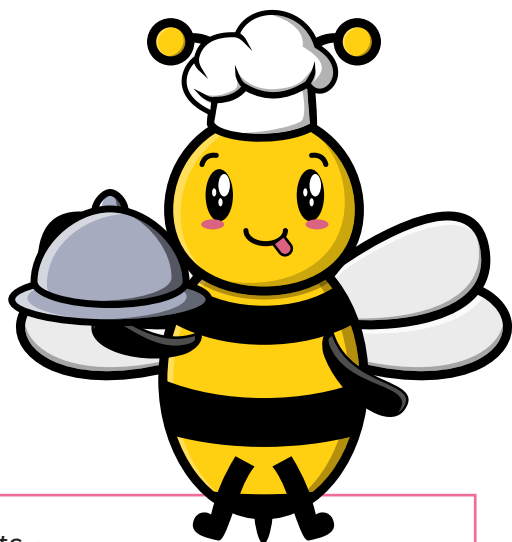
Christian REPIQUET :

clakmouk@hotmail.com



Nouvelle bibliothèque

L'ABEILLE À TABLE



Saucisson au chocolat

réalisé par Nicolas

Le chocolat ... Mon péché mignon ! Et en tant que gourmand, je cherche sans cesse le meilleur chocolat pâtissier pour telle ou telle recette. Et puis, le chocolat est une excellente source de magnésium. Il permet de combattre la fatigue, le stress et l'anxiété, alors pourquoi s'en priver !!!

Temps de préparation : 15 mn

Temps de réfrigération : 12 heures

Ingédients :

200g de chocolat à dessert, cacao >= à 50%

40 g de beurre

2 cuillères à soupe de miel doux

100 g Amandes effilées à écraser

3 cuillères à soupe de sucre glace

Du papier de cuisson

CS = Cuillère à soupe

Préparation

- Mettre dans une casserole le chocolat dessert, le miel et le beurre
- Les faire fondre délicatement
- Hors du feu, ajouter les éclats d'amandes
- Laisser refroidir pendant 30 minutes,
- Puis verser cette préparation sur une feuille de papier cuisson
- Laisser refroidir 15 minutes de plus
- Rouler celle-ci dans le papier cuisson afin de donner une forme de saucisson
- Faire refroidir au réfrigérateur pendant 12 heures environ
- Une fois refroidie, enlever le papier cuisson et saupoudrer de sucre glace

Un régal avec un café ou du thé !

Si vous avez une bonne recette (plat ou dessert) avec du miel, à partager, merci de les envoyer à Annie Amelin afin que nous puissions la publier : abeilleperigordinetreissac@gmail.com



PRÊT DE MATÉRIEL, MODE D'EMPLOI

Lorsque l'on débute en apiculture, que l'on a investi dans ses premières ruches, dans une tenue de protection, dans quelques outils indispensables et que la production de miel est au rendez-vous, le coût du matériel nécessaire à la récolte des produits de l'abeille et de la réalisation de tâches occasionnelles, s'avère important. D'autant plus que l'on n'est généralement pas en mesure de connaître le nombre de ruches dont on sera en charge les années suivantes. C'est pour pallier cette situation que l'Abeille Périgordine propose à ses adhérents le prêt d'appareils. **Il faut donc présenter la carte d'adhérent de l'année en cours lors de la contraction du prêt.**

Quels sont les matériels en prêt ?

Il y a bien sûr des extracteurs et des bacs à désoperculer, mais aussi des chaudières à cire...

Il y a trois sites de prêt en Dordogne, chacun disposant d'un appareil de chaque type. Périgueux dispose en plus d'un fer à marquer.

Comment cela se passe-t-il ?

Ces matériels sont prêtés, gracieusement les trois premiers jours puis 2 €/jour les jours suivants, une caution de 400 € et la signature d'une convention de prêt vous seront demandées. La caution sera établie à l'ordre de l'Abeille Périgordine, remise le jour de l'emprunt et restituée au retour du matériel. Elle sera encaissée après un délai de 30 jours suivant le début de l'emprunt en cas de non retour. La quantité d'appareils étant limitée, nous souhaitons que ces prêts soient de courte durée, afin qu'un maximum d'adhérents puissent profiter de cette proposition. **Il est demandé de rapporter le matériel propre et en bon état de fonctionnement.**

Où trouver ce matériel ?

- À BERGERAC, chez Bruno LAPLACETTE,
- À MEYRALS, chez Jean-Paul SECRESTAT,
- À PÉRIGUEUX, chez Henri MITOU

Comment réserver ?

Le plus simple :
via le site internet <http://www.abeille-perigordine.fr/> où vous pourrez remplir le formulaire de prêt ou en contactant :

• Bruno LAPLACETTE

06 83 65 30 08
bruno.laplacette@orange.fr
24, Impasse du moulin de Canselade
24100 BERGERAC
(Extracteur, bacs à désoperculer, chaudière à cire)

• Jean-Paul SECRESTAT

06 42 55 19 55
secrestat.annie@orange.fr
461, rte La Jaubertie
24220 Meyrals
(Extracteur, bacs à désoperculer, chaudière à cire)

• Henri MITOU

06 88 20 66 40
mitou.jacqueline@orange.fr
Chemin de Puyferrat
24650 CHANCELADE
(Extracteur, bacs à désoperculer, chaudière à cire, fer à marquer).

VU SUR LE NET

Bénédicte Bourdial

15 février 2024 - 30 millions d'abeilles tirés par le frelon asiatique en un an en Gironde

25 février 2024 - Les secrets passionnants de la lecture des déchets

27 février 2024 - Pourquoi il faut s'indigner contre ces "miels" ?

Jean-Marie Brandely

Le portage des pathogènes chez l'abeille.
Du diagnostic au traitement

Agence A.F.P. et France Bleu

Frelon asiatique : un plan national de lutte voté par le Sénat





PETITES ANNONCES

VENTE DE MATÉRIEL DE SECONDE MAIN

Vous avez quelque chose qui concerne l'apiculture à vendre ou vous recherchez du matériel d'occasion ? Vous avez un terrain à mettre à la disposition d'un apiculteur ?

Cette rubrique est pour vous, elle est réservée aux adhérents et elle est gratuite. Il suffit de laisser un message :

secretariatabeilleperigordine@gmail.com

Je tiens à rappeler que L'Abeille Périgordine n'est pas responsable de la qualité des produits vendus ou échangés dans cette rubrique. Cette rubrique n'engage que le vendeur.

Edith BOURDIAL,
Présidente de L'Abeille Périgordine

Je recherche d'occasion pour débiter,
UNE TENUE COMPLÈTE (Taille. M),
UNE RUCHETTE COMPLÈTE AVEC CADRES,
UN GRATTOIR, UN ENFUMOIR.

Merci de me contacter au 06 18 53 49 83

DOMINIQUE

OFFRE D'EMPLACEMENT DE TERRAIN

SAMUEL THIBAUD
12, rue Rachilde
24460 – CHATEAU L'EVEQUE

Tél. 06 13 51 47 80

Thierry CAUQUIL

Directeur des ventes France



*Un demi siècle d'histoire
Half a century of history*

Chemin des Monges / BP9 / 31450 DEYME / France

Tél. 06.86.75.86.34

t.cauquil@ab7group.com

www.ab7group.com

in AB7 Groupe



REVUE DE PRESSE



VEYRINES-DE-VERGT

Le Groupement de défense sanitaire apicole a besoin de techniciens

L'assemblée générale du Groupement de défense sanitaire apicole de la Dordogne (GDSA 24) s'est tenue à la salle des fêtes de Veyrines-de-Vergt samedi 20 avril. Le docteur Jean-Yves Gauchot, vétérinaire et président de l'association, a souligné la présence de Jean-Luc Noyer, maire de la commune, et Philippe Krzeminski, conseiller municipal, les saluant pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

Le rapport moral, le compte de résultat et le bilan financier, présentés par le trésorier Dominique François, ont été adoptés à l'unanimité. Le président a fait part du besoin urgent de recruter et former des techniciens sanitaires apicoles (TSA). Il est nécessaire de renforcer l'équipe de TSA afin de répondre aux défis actuels et futurs de la santé des abeilles dans la région. Son rôle est essentiel pour améliorer les activités de surveillance, de prévention et de traitement des maladies apicoles.

Lutte contre le frelon asiatique

Concernant la lutte contre le frelon asiatique, les mairies du département ont reçu un courrier signé conjointement par Germinal Peiro,



Le docteur Jean-Yves Gauchot a présidé cette assemblée. BERNARD VASSEUR

président du Conseil départemental, et Jean-Yves Gauchot, également membre de l'Union des apiculteurs de Dordogne (Apidor). Le Département a versé une somme de 10 000 euros à Apidor pour lutter contre ce nuisible.

La représentante de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protec-

tion des populations (DDETSP) Anne-Sophie de Groote, technicienne principale vétérinaire, rappelé les réglementations en vigueur concernant la santé des abeilles, les obligations légales en matière de déclaration des maladies apicoles et les mesures de prévention recommandées.

Bernard Vasseur



Jeudi 2 mai 2024

PAYS VERNOIS

Le Pays Vernois en croisade contre le frelon asiatique

L'assemblée générale du GDSA 24 (Groupement de défense sanitaire apicole) s'est ouverte la semaine dernière dans la salle des fêtes du village. Le docteur Jean-Yves Gauchot, vétérinaire et président du GDSA 24, a remercié le maire, Jean-Luc Noyer, d'accueillir cette assemblée générale « et d'avoir mis à disposition gracieusement la salle ».

« Un beau sommet scientifique »

Jean-Yves Gauchot a présenté le rapport moral du GDSA 24 pour l'année 2023, puis évoqué le congrès national des organisations sanitaires apicoles « qui fut un beau sommet scientifique ». Dominique François, le trésorier, a présenté le bilan moral et financier pour l'année 2023 qui a été adopté.

« Il est un besoin urgent de recruter et former des techniciens sanitaires apicoles pour répondre aux défis actuels et futurs de la santé des abeilles, pré-



Un auditoire très attentif et très au fait des problèmes divers qui touchent l'apiculture. Photo Patrick Truchassout

cise le trésorier. Et d'améliorer les activités de prévention et de traitement des maladies apicoles (lutte contre les pertes de ruches, productivité des colonies). » Ce sont des formations prises en charge par GDSA. Ont été abordées la lutte contre le frelon asiatique et la mise en place de la plateforme BeesFor-

Live à laquelle des communes ont adhéré, puis les traitements des abeilles contre le varroa. Un rappel a été fait par Anne-Sophie de Groote, technicienne vétérinaire de la réglementation, concernant la santé des abeilles et les obligations légales.

PATRICK TRUCHASSOUT



PRIGONRIEUX

La couturière et la mairie déclarent la guerre aux frelons asiatiques

Le marché hebdomadaire de Prigonrieux ressemblait à une ruche bourdonnante, dimanche 24 mars. Les premières fraises du producteur local ont fait le bonheur de quelques familles et, à 10 heures, il n'y en avait plus. Les huîtres ont retrouvé leur clientèle, de même que les légumes de la vallée de la Dordogne, le miel, les poulets rôtis ou encore les fromages du Massif central. Pour ce matin-là, les enfants du Conseil municipal d'enfants et de jeunes (CMEJ) avaient confectionné des bouquets de tulipes au profit de la lutte contre le cancer des enfants.

Conférence

Il y avait aussi un petit stand tenu par l'adjoint au maire Cyril Goubie, qui annonçait une conférence. Au programme, la lutte contre le frelon asiatique : « C'est le moment de confectionner et de poser des pièges pour limiter la prolifération de cet insecte qui ra-



Ève Laplacette est retoucheuse-couturière et apicultrice.
JACQUES BOUJOU

vage les ruchers. Et nous avons quelqu'un ici qui a les compétences en la matière », soulignait l'élue. La réponse était sur le marché même, avec Ève Laplacette, apicultrice et retoucheuse-couturière. Avec son mari Bruno et sa

filles Agnès, elle propose du miel issu de ses ruchers. Chaque samedi matin, elle tient un stand sur le marché de Lamonzie-Saint-Martin. « Nous sommes tous trois passionnés par l'abeille, explique Ève Laplacette. Le frelon asiatique, qui est en pleine expansion, fait des dégâts considérables parmi les ruchers : nous avons perdu 14 colonies en 2023! »

Dimanche 31 mars, Ève Laplacette animera une conférence, à 10 h 30 dans la salle du Conseil municipal, afin de faire mieux connaître ce grand prédateur des abeilles qu'est le frelon asiatique et lutter contre lui. Ève Laplacette demande à chacun d'apporter plusieurs bouteilles, notamment celles ayant contenu de l'eau gazeuse : « Nous fabriquerons des pièges, celles-ci sont plus solides et durent plus longtemps. »

Plus de renseignements au 06 80 75 88 14 ou au 05 53 61 55 55.

Jacques Boujou

QUELQUES DATES À RETENIR



> **SAMEDI 8/06/2024 14h**
Rucher école à La Gavinie,

- Suivi des colonies
- suivi des miellées
- Confections d'essaims
- Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN :
abeilleperigordinetreissac@gmail.com

> **SAMEDI 3/08/2024 14h**
Rucher école à La Gavinie,

- Visite des ruches
- Traitement anti-varroa
- Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN :
abeilleperigordinetreissac@gmail.com

> **SAMEDI 22/06/2024** toute la journée
**Journée spéciale élevage
et sélection des reines**

- Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN :
abeilleperigordinetreissac@gmail.com

> **SAMEDI 7/09/2024 10h**
Rucher école à La Gavinie,

- questions sanitaires
- Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN :
abeilleperigordinetreissac@gmail.com

> **VENDREDI 5/07/2024**
> **SAMEDI 6/07/2024**
> **DIMANCHE 7/07/2024**
Félibrée à Tocane St-Apre

- Les bénévoles seront les bienvenus
- Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN :
abeilleperigordinetreissac@gmail.com

> **SAMEDI 7/09/2024 12h**
Repas convivial à La Gavinie,

- Apéritif et repas avec participation
- Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN :
abeilleperigordinetreissac@gmail.com

> **SAMEDI 20/07/2024 9h30**
Rucher école à La Gavinie,

- Matinée spéciale débutants
- Récolte des hausses et extraction du miel en salle
 - Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN :
abeilleperigordinetreissac@gmail.com

> **SAMEDI 28/09/2024 14h**
Rucher école à La Gavinie,

- évaluation des compétences
- visite d'exploitation
- Inscription et réservation auprès de Annie AMELIN :
abeilleperigordinetreissac@gmail.com





Du débutant ...



Duo extracteur/maturateur + filtre
4 cadres Dadant hausse - 2 Lgth/Warré
Mécanisme d'entraînement en acier
Réf. P122
Prix = 354,60€ TTC



Extracteur manuel radiaire
9 1/2 cadres Dadant + 3 grilles tangentielle
amovibles
Mécanisme d'entraînement en acier
Réf. P106
Prix = 466,80€ TTC



Extracteur électrique radiaire
9 1/2 cadres Dadant + 3 grilles tangentielle
amovibles
Moteur à variation de vitesse
Réf. P109
Prix = 1237,20€ TTC



Extracteur électrique radiaire
20 1/2 cadres Dadant + 4 grilles tangentielle
amovibles
Moteur à variation de vitesse
Réf. P129
Prix = 2169€ TTC

NOUVEAU

Tetra combi



Offre de lancement¹ :
Réf. ME1131 (manuelle) = 1 990€ TTC
Réf. ME1132 (électrique) = 2 390€ TTC

Tetra-combi «tout en un»

- Machine à désoperculer « Désoperse » manuelle
 - Panier perforé à opercules inox et stockage cadres
 - Extracteur intégré Thomas 9 cadres Ddt hausse manuel ou électrique
 - Bac centralisateur inox Thomas
- Fabrication Française, garantie 3 ans**

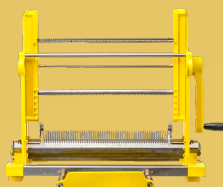
À commander en magasin, par téléphone ou sur notre site internet avant le **30/06/2024**

... au passionné !



NOUVEAU

Désoperse Hobby Api



Machine à désoperculer pour cadres de hausse Dadant
Montable sur tous nos bacs
Réf. ME1129
Prix = 448€ TTC
Vidéo de présentation :



Tetraplus achetée = Désoperse offerte



Pour l'achat d'un bac **Tetraplus**, la **Désoperse** et son adaptation sont **offertes²**
Tetraplus - Réf. D1000 = 4 965€ TTC
Désoperse - Réf. ME1129 = offerte

Bac Tetraplus : la miellerie Thomas intégrée (Réf. D1000)

- Bac inox fabrication Thomas
 - Poste de désoperculation et de stockage des cadres avec panier perforé à opercules inox
 - Extracteur Thomas électrique 20 cadres intégré avec rampe d'accélération programmée
 - Peut recevoir les machines à désoperculer Caillas, Désoperculette, Oper'cut et Désoperse
- Fabrication Française, garantie 3 ans**

À commander en magasin, par téléphone ou sur notre site internet avant le **30/06/2024**

¹ Offre de lancement valable pour une commande passée avant le 30/06/2024, dans la limite des stocks disponibles, frais de port en supplément.

² Pour l'achat d'un bac Tetra Plus (Réf.D1000) avant le 30/06/2024 au tarif public : une Désoperse (Réf.ME1129) et son adaptation sont offertes dans la limite des stocks disponibles, frais de port en supplément.